

Monsieur le Maire,

Lors de votre discours de prise de fonction en juillet dernier, vous avez mis en avant le constat de la désaffection de nos concitoyens à l'égard de la vie municipale que reflète en grande partie l'abstention importante et depuis, vous enappelez régulièrement au sens civique de vos administrés dans différents domaines. De même, vous avez souligné, à plusieurs reprises, la volonté de démocratie participative inscrite, dans chacun des programmes des quatre listes, à des degrés d'intensité divers.

C'est ainsi dans ces perspectives que nous présenterons lors du Conseil municipal du 31 mars une amendement pour inscrire, dans le budget 2021 une somme dédiée à un budget participatif à hauteur de 0,5 à 1% du budget d'investissement, dans un premier temps, pour commencer à engager cette démarche.

Ce budget participatif pourra permettre aux citoyens, seul ou réunis en collectifs de proposer des projets à mettre en œuvre sur notre territoire. Il conviendra ensuite, au conseil municipal ou pourquoi pas à une commission créée spécifiquement pour travailler sur ce sujet, de définir le cadre des projets retenus et les modalités de choix de la part des citoyens.

Ces budgets participatifs, déjà mis en place dans de nombreuses villes, permettent de développer une citoyenneté active dès le plus jeune âge, de favoriser la codécision avec les habitants et les forces vives du territoire et de répondre à une aspiration forte des concitoyens d'être associés aux décisions publiques et d'avoir un pouvoir d'agir ; c'est pourquoi cela nous semble être une proposition forte pour permettre de faire évoluer la démocratie à Faverges-Seythenex , et inscrire progressivement notre commune dans une réelle perspective « petite ville de demain ».

Nous vous ferons parvenir la rédaction précise de cet amendement pour le Conseil Municipal du 31 mars.

Charline Maurice, Séverine Dessuisse, Yves Crépel, François Morisse.